

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1<sup>er</sup> février 2024

Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Reçu en préfecture le 07/02/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240201-DEL01022024\_05-DE

S<sup>2</sup>LO

**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Effectif légal : 7**

**Procurations : 3**

**Présents (10) :**

Martine Mazoyer, Vice-Présidente  
Cécile Dameron, Adjointe au Maire  
Philippe Cordier, Adjoint au Maire  
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale  
François Diot, Conseiller Municipal  
Jacqueline Pasin, Administratrice  
Nathalie Gemza, Administratrice  
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice  
Gérard Ferrand, Administrateur  
Roger Clay, Administrateur

**Excusés (3) :**

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer  
Hervé Barsse, Conseiller Municipal - procuration à Myrienne Bertrand  
Serge Jentzer, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin

**DEL01022024- 05**

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIELS DE TRADUCTION ENTRE LA MISSION LOCALE BOURGOGNE NIVERNAISE ET LE CCAS DE NEVERS

Exposé,

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant les difficultés rencontrées parfois par les référents du Programme de Réussite Educative et les Animatrices d'Insertion du Pôle Solidarités-Insertion du CCAS pour échanger avec des publics migrants et la nécessité de faciliter la compréhension,

Considérant la proposition de mise à disposition de "*traducteur instantané avec 108 langues et internet gratuit*" formalisée par la convention soumise à examen,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :**

- De valider les termes de la convention pour la mise à disposition d'un traducteur instantané,
- D'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,  
Martine Mazoyer**

